



RECHERCHES

DES

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

DANS

LE NORD DE L'AFRIQUE

La Société climatologique d'Alger, recevant d'un de ses estimés correspondants, le Dr Rouget, la communication d'un cachet d'oculiste romain qu'il vient de découvrir à Arbois (Jura) (1), je crois devoir appeler l'attention des Archéologues et de mes Confrères sur l'existence possible, en Afrique, de ces pierres sigillaires, qui intéressent vivement non-seulement la sphragistique, mais encore l'histoire médicale et la chirurgie oculaire.

A-t-on, oui ou non, trouvé, dans les nombreuses fouilles romaines faites dans le Nord de l'Afrique, des spécimens de ces cachets d'oculistes romains? Telle est la question. Jusqu'ici, réponses à l'unanimité négatives. Je me suis alors adressé à M. L. Renier, le savant académicien qu'il faut toujours consulter en

(1) En voici les inscriptions :

1^{re} inscr. : TI-CL-ONESIPIORI c.-à-d. : Tiberii Claudii Onesiphori
DIAPSORICUMI. diapsoricum.

2^e inscr. : TI-CL-ONESIPIORI c.-à-d. : Tiberii Claudii Onesiphori
ENICELLEEXOVO. Penicelle ex ovo.

Revue africaine, 19^e année. N^o 114 (NOVEMBRE 1875). 28

matière d'épigraphie algérienne. Il m'a fait l'honneur de me donner son opinion comme suit :

« On n'a découvert jusqu'ici aucun cachet d'oculiste romain en Algérie, et, si l'on venait à y en découvrir, ce serait un événement extraordinaire et qui mériterait d'être signalé à l'attention des antiquaires. Tous ceux de ces monuments, que l'on connaît, proviennent de la Gaule, de la Grande-Bretagne, des deux Germanies, et, en général, des contrées occupées autrefois par des populations d'origine celtique. Aucune autre contrée du monde romain n'en a fourni : c'est un fait aujourd'hui démontré. Il paraît donc certain que l'usage, dont témoignent ces petits monuments, était particulier à ces contrées, ou plutôt à la race qui les peuplait. »

Me permettrait-on de présenter ici une observation ?

Pourquoi le Nord de l'Afrique, qui a été foulé et habité par le peuple romain, aurait-il le singulier privilège de ne point offrir aux chercheurs des spécimens de ces objets archéologiques ?

Les expéditions romaines dans la zone septentrionale de l'Afrique, surtout dans les premiers siècles après J.-C., soit pendant les guerres avec Carthage, soit pendant la domination dans les Mauritanies Césarienne, Sétifienne et Tingitane, pendant le séjour des armées jusqu'à la rivière de Tafilelt, enfin la colonisation africaine par les Gaulois et les Espagnols, ont laissé des monuments d'utilité publique, dont les ruines exercent encore aujourd'hui la sagacité des explorateurs : temples, ponts, aqueducs, portiques, voies, etc. Et, comme l'a fait remarquer l'érudit philologue, M. Hase, Rome, maîtresse de l'Afrique, y avait implanté une nombreuse population, accordé aux notables le droit de cité, et le commerce fit bientôt naître des relations suivies et des alliances de famille avec les *populations déjà romanisées des Gaules et de l'Espagne*. Des vétérans, se fixant dans les colonies militaires, y ont amené leurs femmes, nées en Espagne, dans les Gaules, dans la Germanie, devenue, elle aussi, une partie romaine. . . . Sous les Antonins, parmi les magistrats de Cirta et de Sétifs, on comptait des Gaulois, des Espagnols, etc. (1) »

(1) *Revue africaine*, 1871, pages 301-306.

Or, les oculistes, dont on a retrouvé en Europe les cachets, suivaient les armées romaines dans les *Gaules*. C'étaient des Afranchis (*Libertus*), portant parfois le nom d'*Immunis*, quand on les exemptait de certaines corvées, et qui débitaient eux-mêmes leurs collyres, sous les Antonins ou, au plus tard, aux ⁱⁱ^e et ⁱⁱⁱ^e siècles de l'ère chrétienne. Pourquoi n'auraient-ils pas également laissé dans le sol du Nord de l'Afrique des témoignages de leur exercice professionnel aux armées de la même nation ?

Il y a plus : les cachets de ces oculistes romains sont pour la plupart en serpentine, comme on le verra plus loin. Or, « la serpentine des amulettes est une pierre tout-à-fait étrangère au centre de la France. Nos arrière-prédécesseurs ne pouvaient recevoir ces amulettes que des Alpes et notamment de la Savoie. La consommation en devait être considérable, puisqu'on les enterrait avec leurs possesseurs, etc. (1). » L'origine italienne, romaine, de ces serpentines ne donne-t-elle pas un nouveau crédit à la probabilité que nous émettions ci-dessus ?

Sans doute, l'état médical n'était pas très-prisé à Rome : Molière avait eu, dans ses *Philippiques médicales*, de brillants prédécesseurs qui avaient noms Caton l'ancien, Sénèque, Pline. Mais, 200 ans avant J.-C., les Grecs y introduisaient la médecine. En présence du succès de leurs élèves et de leurs successeurs, César accordait le droit de cité aux disciples d'Esculape ; Auguste leur donna des preuves publiques de son estime et la dignité de chevalier. « A cette époque déjà, toutes les familles riches avaient leurs médecins habitant la maison : si les uns portaient l'anneau d'or, on en rencontrait d'autres parmi les esclaves. (2). » Galien cite un oculiste, nommé Florus, qui sauva la vue à Antonia, femme de Drusus, mère de Claude et de Germanicus (I^{er} siècle de l'ère chrétienne). Tibère avait pour archiâtre un médecin du nom d'Albucius, et qui, en cette qualité, touchait le modeste traitement d'un peu plus de 50 mille francs : probablement un parent d'un oculiste du même nom, cité par M. Desjardins. « Vers le temps de Tibère, la chirurgie commença

(1) Carro, Voyage chez les Celtes, 1857.

(2) F. Jacquot : Mélanges médico-littéraires, p. 710.

« à devenir une profession distincte. » (1). Une inscription romaine, commentée par Gruter (2), parle d'un archiâtre et d'une école de médecine sous Auguste. Le même auteur rapporte une autre inscription concernant un médecin-oculiste (*medicus ocularius*) appartenant à la Maison impériale. Tibère avait un oculiste, *Coeledianus*, attaché à sa personne. Enfin, « sur une pierre incrustée aujourd'hui dans le portail de l'église Ste-Marie de la Minerve, à Assisi, on lit le nom d'un *medicus clinicus chirurgicus ocularius*. » (F. Jacquot, loc. cit.)

Eh bien ! ne serait-il pas logique de conclure de ces données de l'histoire, que les oculistes qui suivaient les armées romaines dans leurs stations en Germanie, en Gaule, en Bretagne, etc., ont dû également en partager les pérégrinations et les garnisons dans le Nord de l'Afrique, tout comme les chirurgiens attachés à ces mêmes armées ?

L'examen attentif des 4,417 inscriptions romaines de l'Algérie, réunies et interprétées par M. L. Renier, ne m'a fait relever, il est vrai, que les cinq suivantes, concernant des médecins ; savoir :

La 481^e. A Lambèse, voie de Diana : sur un dé d'autel :

D. M. Publio Calventio, Quinti Filio, Germano
medico, vixit annis LXX... (effacé.)

On remarquera l'épithète de *Germanus*, indiquant l'origine nationale de ce médecin.

La 506^e. Voie du S.-O. à Lambèse :

D. M. Marco Claudiano, Medico legionis tertiae
Augustae, vixit annis XX... (effacé.)

La 637^e. Nécropole du N., à Lambèse :

D. M. Titus Flavius Italus, medicus legionis tertiae
Augustae, vixit annis (effacé.)

(1) Dictionnaire des antiquités romaines, 1859, page 146.

(2) Inscript. antiq. ccxxii, 3.

La 641^e. Voie de Diana, à Lambèse :

D. M. Tito Flavio Onesiphoro, medico legionis tertiae
Augustae.

La 3,339^e. A Sétif :

D. M. S. Publio Aëlio Proculo, medico.

Comment ne s'est-il encore rencontré, dans toutes les fouilles africaines, aucun nom d'oculistes romains, aucune pierre sigillaire de leur spécialité ? Comment, parmi les médecins légionnaires précités, aucun n'est-il signalé comme s'occupant aussi d'ophtalmologie, à l'exemple de Sextus Polennius Solemnis, médecin des armées romaines au III^e siècle après J.-G., dont on a découvert le cachet d'oculiste à St-Privat-d'Allier (Haute-Loire), et qui s'y trouve désigné comme « traitant en même temps de l'ophtalmie granuleuse ou militaire » ? — Il faut noter que d'après Celse (VI, 6 et 8), le nom d'*ocularius* était souvent confondu avec celui de *medicus* et de *chirurgus*.

Il y a donc, dans l'archéologie médicale du N. de l'Afrique, une lacune difficilement explicable, et que comblera peut-être, dans un avenir prochain, la direction des recherches dans cette intéressante voie.

Je visitais, en 1853, les ruines et les monuments de Lambèse, avec M. H. V. Rigny, lieutenant au 2^e régiment de la Légion étrangère. Nous trouvâmes un soldat occupé à fouiller le sol sous des débris de colonnes. Il venait de ramener au jour plusieurs monnaies romaines, des morceaux de poterie et de tuiles de même origine, ainsi qu'une petite pierre d'un gris-verdâtre, oblongue, polie, peu épaisse, réduite presque entièrement à la forme triangulaire par la cassure de l'angle supérieur gauche, portant en lettres gravées en creux sur deux tranches ces caractères dont je pris note incontinent :

1^{re} Ligne des deux tranches : CASVTAMAND

2^e Ligne d'une tranche : STACT AD ASPRIT

2^e Ligne de l'autre tranche : PUNCTAD EPIFOR

Ce dernier mot — épifor — révélant qu'il s'agissait d'un sujet

ophthalmologique, je tentai l'acquisition de cette petite pierre. Mais nos offres les plus élevées ne purent fléchir ce militaire qui déclarait « très-haut » ne pas se donner la peine de faire des fouilles pour « pour en tirer bénéfice. »

Mon attention, à cette époque, n'avait pas été attirée sur les cachets d'oculistes romains; mais aujourd'hui je proposerais d'interpréter comme suit la lecture des trois lignes ci-dessus :

CAIUS ASUETINUS AMANDUS
STACTUM AD ASPRITUDINES
PUNCTUM AD EPIPHORAS

Le nom de Caius Asuetinus Amandus ne figure pas, du reste, parmi les épigraphes des médecins romains des garnisons africaines.

On verra plus loin la signification des expressions *stactum et punctum*.

Tout semble indiquer que très-probablement nous nous sommes trouvés en présence d'un cachet d'oculiste romain. N'ayant plus la pièce sous les yeux, je dois borner cette appréciation à des souvenirs et à des notes concises.

On ne s'occupe guère de ces monuments ophthalmologiques que depuis la fin du XVII^e siècle. Leur nombre qui n'était que de 30 en 1816, arrivait à 100 en 1866. Aujourd'hui M. L. Renier en possède 126 : en y ajoutant les deux de Bavai et du Plessis-Brion dus à M. Desjardins, le 129^e que vient de donner M. Ch. Robert, le 130^e dû à M. le Dr Rouget (d'Arbois), enfin celui que M. Anrès a récolté à Nuits et va prochainement décrire, on atteindrait en ce moment à un total de 131.

On a trouvé ces objets : 1^o en France (Haute-Loire, Eure, Pas-de-Calais, Marne, Nord, Allier, Vaucluse, Gard, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Lorraine, Seine, Doubs, Dauphiné, Oise, Corrèze, Calvados, Meuse, Bas-Rhin, Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Aisne, Alpes-Maritimes, Gironde, Somme, Haute-Loire, Jura); 2^o en Angleterre ; en 3^o en Écosse ; 4^o en Irlande ; 5^o en Allemagne ; 6^o en Hollande.

Ces pièces archéologiques étaient dans les tombeaux antiques,

dans une urne de terre cuite, et mêlées à des cendres, ou au milieu des ruines romaines d'anciennes villes, parmi des médailles et d'autres objets, ou, comme à Bavay, dans une scorie et alors le résultat révélateur d'un incendie; parfois accompagnées d'instruments, d'une trousse d'oculiste, etc.

D'après tout ce qui précède, n'est-il pas opportun d'appeler l'attention des remueurs de pierres, des fouilleurs de sépultures romaines, dans le Nord de l'Afrique, sur la possibilité de recueillir quelques-unes de ces pièces sigillaires? Evidemment le dernier mot n'est pas dit sur leur incompréhensible absence dans nos contrées barbaresques; et pour guider les amateurs de ce genre de recherches, voici, en résumé, des indications qui peuvent être données pour une facile diagnose.

§ 1er. — *Nature et forme des Cachets.*

Généralement, l'objet est plat, en pierre tendre, comme plus facile à tailler; le plus ordinairement, de forme quadrangulaire. Feu le Dr Sichel (1) ne connaissait que deux spécimens non quadrangulaires, l'un triangulaire, l'autre rond. M. Desjardins en a récemment découvert un hexagonal régulier.

Les minéraux le plus fréquemment employés étaient :

1^o la serpentine (silicate de magnésie), d'un vert tendre ou obscur, douce au toucher, tachetée en vert plus ou moins foncé (comme la peau du serpent, d'où son nom);

2^o Le schiste ardoisier, d'un gris-bleuâtre ou verdâtre, d'un luisant satiné;

3^o La stéatite, savonneuse au toucher, d'un poli faible, d'une couleur à fond gris-blanc nuancé de vert, jaune ou rose.

L'épaisseur de ces divers types est variable : ceux en serpentine ont en moyenne 3 cent. de long sur 1 à 1 1/2 d'épaisseur; ceux en schiste ardoisier acquièrent 4 et 6 cent. de long pour 1 d'épaisseur.

(1) Nouv. rec. de pierres sigillaires d'oculististes romains, 1866.

On ne retrouve pas toujours les pierres sigillaires dans un parfait état d'intégrité : tantôt intactes, tantôt brisées sur les angles, tantôt sciées en deux, tantôt trouées pour recevoir un clou qui les faisait éclater, tantôt amincies sur une de leurs faces, en vue d'un usage particulier, etc.

§ 2. — *Inscriptions.*

La pierre sigillaire, que l'on trouve dans les collections sous le nom de *Lapis de X****, est toujours gravée en creux, à l'instar de nos cachets modernes de particulier. Les lettres, incrustées à rebours sur plusieurs tranches en général, rarement sur une ou deux seulement, indiquaient : 1^o le nom de l'oculiste, 2^o la nature du remède, le mode d'application ; 3^o la maladie à laquelle il s'adressait ; 4^o parfois une spécialité professionnelle, un savoir chirurgical particulier, ainsi un bandage pour les plaies, un onguent pour la morsure des serpents, etc.

Ces cachets, avec lesquels on estampillait les collyres, les pomades, les onguents, dévoilaient donc les vertus et le mérite des remèdes, comme nos étiquettes modernes. Leur empreinte dans la pâte des vases, où l'oculiste conservait sa préparation, garantissait en même temps contre la sophistication ou la contrefaçon.

Outre ces détails d'indications toutes personnelles, les pierres sigillaires, dont la confection soignée trahissait un plus grand talent de la part du graveur, présentent quelquefois un encadrement pris sur les bords coupés en biseau ; les traits en sont alors donnés à la pointe et à la règle.

Quand une ligne de lettres se termine par un espace vide, ce dernier est parfois comblé par des figures, soit une feuille, un rameau, une étoile à plusieurs branches, soit une particularité botanique rappelant la plante qui domine dans le collyre. Parfois, comme dans le cachet de Naix (Meuse) au nom d'Albucius, on trouve, sur les deux faces plates, de grossières images de feuilles de plantes encadrées de caractères cursifs à la pointe, ressemblant assez à du gribouillage d'enfant. M. Castan y voit des signes conventionnels, soit des notes tironiennes (sorte de sténographie), soit des hiéroglyphes. Une de ces lignes lui a

cependant donné ces mots : « *coctee decem*, » c'est-à-dire, dix limaçons. (1)

Les détails portés sur une tranche ne concordent pas toujours avec ceux inscrits sur une autre tranche. C'est qu'alors le cachet a appartenu à plusieurs oculistes, soit simultanément, par association, soit successivement, par achat du remède ou héritage de clientèle, ou par changement de propriétaire. Cette multiplicité d'exploitateurs successifs d'un même collyre se reconnaît assez facilement, dans le dernier cas, à la différence du travail de la glyptique, les graveurs ayant eu plus de talent les uns que les autres.

Malheureusement, la lecture des cachets d'oculistes est assez souvent rendue difficile par les imperfections de l'inscription. Soit ignorance, soit peu d'habitude d'écrire la langue romaine, soit nécessité de faire des abréviations pour gagner quelques lettres dans une ligne, les graveurs n'ont que trop fréquemment travaillé en dehors des règles épigraphiques, se livrant à des fantaisies qui rendent ardues et parfois impossibles la traduction, l'explication de leur œuvre. Ici, c'est un oubli de lettre, ou un mot incomplet réduit à ses deux ou trois premières lettres; là, des lettres inégales en grandeur et en forme, quelque fois combinées en une seule (F pour PH; N et I ou NV réunis dans M), ou bien réduites à des abréviations (AD CA pour AD CALIGINEM; STA pour STACTUM, etc.), d'autrefois substituées entr'elles (R pour P; T pour L), parfois aussi effacées pour les remplacer par le nom du successeur. Dans ce dernier cas les anciennes lettres sont plus minces, plus grêles, plus usées que les nouvelles, etc. — Enfin certains ouvriers séparaient les mots par un point (.) gravé vers le milieu de la hauteur des lettres.

Le plus ordinairement, comme il a été dit plus haut, les mots étaient écrits en langue latine; mais les graveurs jugeaient parfois à propos de mettre des désinences grecques: ainsi STACTON pour STACTUM; DIALEPIDOS pour DIALEPIDIUM, etc.

La forme des lettres et les objets ou médailles trouvés en même temps que les cachets leur assignent l'époque romaine com-

(1) *Société d'Emulation de Besançon*, 1868.

prise entre le début du II^e jusqu'à la fin du IV^e siècle après J.-C. Galien, qui mourut en 200, parle des cachets des oculistes romains.

Les noms de l'oculiste sont au nombre de 2 ou 3 : Chez les Romains, le premier (*prænomen* ou *nomen gentilicium*) ou prénom ; le second (*nomen*) ou nom proprement dit ; le troisième (*cognomen*) ou surnom pris dans une qualité ou la profession de l'individu, telle était la coutume. Pour faciliter les recherches, je vais donner, par lettre alphabétique, les 60 noms d'oculistes révélés par leurs cachets ; j'y joindrai l'indication des localités où l'on a trouvé ces derniers :

1 Albucius.	Naix.
2 Caius Annius Censorinus	?
3 Caius Cispus Siacus.	Vichy.
4 Caius Claudius Immunis.	Mandeure.
5 Caius Dedemon.	Nuits.
6 Caius Firmius Severus	Rheims.
7 Caius Fuscianus Justus	Compiègne.
8 Caius Julius Dionysodorus.	?
9 Caius Julius Florus	?
10 Caius Lucilius Sabinius	Besançon.
11 Caius Romanus Stephanus	Villefranche.
12 Caius Rubrius Plotinus	Reims.
13 Caius Satrius Sabinianus.	Besançon.
14 Caius Sulpitius Hypnus	Mandeure.
15 Claudius Fiditius Isidorus	Bavay.
16 Cornelius	Thérouane.
17 Entimus	Besançon.
18 Flavius Secundus.	Angleterre.
19 Flavius Theon	Paris.
20 Hypnus	Mandeure.
21 Isadelfus.	Bavay.
22 Julien.	Reims.
23 Julius Thorus	?
24 Julius Venalis	Orange.
25 Lucius Antonius Epictetus	Bavay.
26 Lucius Asuetinus Severus	Reims.

27 Lucius Caemius Paternus	Nuits.
28 Lucius Claudius Onesiphorus	Arbois.
29 Lucius Julius Amandus	Bavay.
30 Lucius Julius Docila	Besançon.
31 Lucius Julius Juvenis	Angleterre.
32 Lucius Julius Philinus	?
33 Lucius P. . . . Villanus	Metz.
34 Lucius Silius Barbarus	?
35 Lucius Vallatinus	Edimbourg.
36 Lucius Varius Heliodorus	?
37-39 Marcellinus	Amiens.
	Eure.
	Reims.
40 Marcus Caius Celsinus	?
41 Marcus Inventius Tutianus	?
42 Marcus L. . . . Maritumus	Plessis-Brion.
43 Marcus Urbicus Sanctus	Mandeure.
44 Munatius Tacitus	Nîmes.
45 Paccius Antiochus	?
46 Paulinus	?
47 Philippus Facilis	Vienne (Dauph.)
48 Pompeianus	Nîmes.
49 Publius Fulvius Cotta	Autun.
50 Publius Vendex	Gironde.
51 Q. . . . Junius Taurus	?
52 Romanus	Bavay.
53 Sentius Matidianus	Compiègne.
54 Sextius Pientius Superstes	Bavay.
55 Sextus Julius Sedatus	Angleterre.
56 Sextus Polennius Solemnis	Haute-Loire.
57 T. . . . atius Divixtus	?
58 Tib. . . . Julius Clarus	?
59 Tibère Claude Messor	Famars.
60 Tibère. . . . Onesiphor	Arbois.
61 Titus. . . . Junianus.	Angleterre.
62 Titus Julius Attanus	?
63 Verrius Irmenus	Reims.

Trouverait-on, dans ces divers surnoms, quelques indications curieuses ou intéressantes sur le caractère, les habitudes, le pays, l'illustration de parenté des oculistes romains? Grâce au Dictionnaire de la langue latine du Docteur Freund (1), on pourrait établir les vraisemblances suivantes :

Des nuances fort sensibles de caractère étaient spécifiées par la voix publique : nos 6 et 21, *Severus* (rude, rigoureux), n° 15 *Taurus* (brutal), — par opposition au n° 27 *Paternus* (paternel), au n° 29 *Amandus* (aimable), au n° 7 *Justus* (équitable, mesuré), au n° 54 *Sedatus* (calme), au n° 14 *Hypnus* (endormi ?.)

Les nos 2, 12, 15, 25, 40, 49 et 61 avaient probablement des liens de parenté avec des familles marquantes : *Censorinus* (sénateur, grammairien du III^e siècle); *Plotinus* (célèbre philosophe du III^e siècle); *Isidorus* (statuaire cité par Pline); *Epictetus* (philosophe du I^{er} siècle, d'abord esclave à Rome, puis protégé par Adrien et Marc-Aurèle); *Heliodorus* (chirurgien, cité par Juvénal); *Celsinus* (parent de Celse, médecin sous Auguste et Tibère); *Cotta* (consul général romain du I^{er} siècle); *Junianus* (de la célèbre famille des Junius, I^{er} siècle.)

Des manières ou une conduite distinguées auraient valu aux nos 9, 43, 56 les surnoms de *Florus* (brillant); *Solemnis* (solenel); *Sanctus* (vertueux; surnom très-fréquent dans les Gaules.)

L'origine étrangère est rappelée aux nos 8, 32, 36 : *Dionysodorus* (descendant d'un médecin grec, cité par Pline); *Philinus* (nom grec); *Barbarus* (étranger.)

Les actes méritoires, un dévouement ou des talents hors ligne, les récompenses civiques se retrouveraient-ils dans les nos 11, 28, 58, 60? *Stephanus* (couronné, c. a. d. honoré d'une distinction pour exploits); *Onesiphorus* (homme utile, dévoué: « titre fréquent dans les inscriptions romaines (2), » ce nom se retrouve dans l'épigraphe d'un médecin de la III^e légion en garnison à Lambèse (la 641^e ci-dessus); *Clarus* (célèbre.)

(1) 3 vol. traduct. de Theil : 1865.

(2) CASTAN : *Bulletin de la Société des Sciences et des Arts de Pologne*, 1874, p. 363.

Le lieu natal est indiqué chez les n^{os} 10, 33, 41 : *Sabinus* (Sabin, habitant des Apennins); *Villanus* (campagnard); *Tutianus* (né sur les bords du Tutia, fleuve du Latium); *Maritumus* (du littoral.)

Certaines calamités étaient sans doute rappelées par le surnom : le n^o 55 *Superstes* (l'échappé, le survivant à une catastrophe, une épidémie ?.)

L'affiliation à certaines sectes ou écoles se dénotait également : n^o 13 *Sabinianus* (élève de l'École des Sabinien, fondée par le Jurisconsulte Sabinus, au I^{er} siècle après J.-C.)

Enfin une profession antérieure a certainement indiqué le surnom du n^o 59 : *Messor* (moissonneur, géomètre.)

§ 3. — *Instruments.*

Les oculistes romains avaient une trousse contenant les objets nécessaires à l'exercice de leur spécialité professionnelle. Dans celle que l'on découvrit à Reims, il y a quelques années, il y avait des pièces d'origine romaine, 18 instruments de chirurgie (pinces de diverses formes, spatules, scalpels, ériges simples et doubles, petite balance), dont les manches et les lames étaient en bronze. Le Journal de Chimie et Pharmacie (1863) ajoute qu'au même endroit on trouva « des fragments de collyres secs et un cachet d'oculiste. »

Une trousse, découverte à Pompeï et maintenant au musée Borbone de Naples, contenait un *forceps* (1), des *ligula* (2) de diverses grandeurs, une sonde (*specillum*), tous instruments ornés d'incrustations d'argent, d'or, témoignages du goût artistique de la coutellerie gallo-romaine du III^e siècle.

Le *penicillum*, si souvent indiqué sur les pierres sigillaires,

(1) Espèce particulière d'instrument de dentiste, en forme de pinces, employé pour extraire les racines des dents gâtées (Dict. des ant. rom. par Rich, 1859, p. 277.)

(2) Sorte de spatules... à extrémité amincie en forme de coin d'un levier, (id. p. 365.)

était, d'après Pline (1), constitué par les longues fibres (?) minces d'une petite éponge fine, taillée en pinceau, ou bien par un pinceau de crins (2). Appliqué avec du vin miellé, le *penicillum* dissipait les tumeurs, absorbait la chassie; parfois on le maintenait sur la fluxion oculaire, après l'avoir imbibé d'oxycrat (3). — Pour le Dr Sichel, le *penicillum* consistait en un pinceau, plumasseau, usité pour laver, essuyer les yeux, les humecter de liquides médicamenteux, tels que le lait, le blanc d'œuf (ainsi : *penicillum ex ovo*, pinceau imbibé de blanc d'œuf.)

M. Desjardins admet que le *penicillum* était renfermé dans une petite boîte dont le lutage portait l'estampille du praticien.

Les oculistes vendaient ces pinceaux. — Ils utilisaient aussi de petits vases, parfois en verre, le plus souvent en terre, qu'ils faisaient estampiller avec leur cachet avant la cuisson : ces objets servaient à contenir les collyres liquides.

Parfois aussi leurs médicaments étaient placés dans un *pyxinum* (boîte en buis (4), en raison de la décomposition de certains sels dans les vases métalliques. Les collyres étaient même coulés dans ces boîtes, *pyxides*, et le couvercle recevait le cachet de l'oculiste. Ces ustensiles en buis servaient également à renfermer les pinceaux, les mêmes objets nécessaires au traitement, au pansement des yeux malades. Remarquons que Celse (5) donne ce même nom de *pyxinum* à un collyre ainsi nommé par Evelopide, et composé de sel fossile, d'ammoniac, d'opium, de céruse, de poivre blanc, de safran, de gomme, de cadmie lavée.

Les collyres liquides (*hydrocollyrium*) étaient aussi contenus dans deux vases semblables abouchés, ainsi qu'on en a découvert à Tarente : Tochon d'Annecy en a décrit un.

(1) Hist. natur. : IX, 69.

(2) id. XXVIII, 71.

(3) Un traducteur moderne de Celse traduit *penicillum* par « *compresse*. » (Ninnin, p. 261.)

(4) « Les anciens se servaient beaucoup de ce bois, parce qu'il est ferme et se prête à la main d'œuvre » (Rich, loc. cit. p. 89.)

(5) Loc. cit., p. 271.

On trouvera dans Celse (1) une série de collyres usités de son temps (I^{er} siècle après J.-C.), la plupart avec le nom de leurs inventeurs.

§ 4. — Noms des collyres.

On vient de voir que les collyres étaient tantôt secs, tantôt liquides. Pour le premier cas, ils affectaient souvent la forme de bâtonnets assez durs, oblongs, de 6 à 8 centimètres, c. a. d. de la grandeur des cachets qui servaient à les estampiller, comprimés aux deux extrémités, de couleur variée, les uns bruns et dont l'analyse a fourni du plomb, du fer, du cuivre, — les autres rouges et renfermant particulièrement du fer et du plomb. Tout naturellement, ces préparations portaient l'inscription de l'oculiste.

M. le Dr Chereau (2) prétend que les collyres des oculistes romains « n'étaient pas liquides comme les nôtres. » Cependant Marcellus Empiricus, dans son formulaire, indique toujours avec soin « *collyrium liquidum* » ou « *collyrium siccum*. »

L'analyse chimique des collyres secs, trouvés dans la trousse d'un oculiste romain, à Reims, a donné 0,70 :

33	parties de matières organiques;
4	— de silice;
16	— peroxyde de fer (Fer impur, les anciens ne sa-
4,32	— oxyde de cuivre (chant pas en séparer le cuivre.
23	— oxyde de plomb;
17	— carbonate de chaux;
1,69	— perte.

M. Desjardins estime, d'après cette analyse, que le collyre de ces oculistes ne différait pas beaucoup de nos collyres modernes. C'est, ma foi, y mettre beaucoup de bonne volonté! Nos préparations ophthalmiques d'aujourd'hui ne renferment certainement pas une pareille julienne d'éléments minéraux.

(1) Loc. cit., p. 264.

(2) Dict. encyclop. des sc. méd., 1871, t. II, p. 370.

Les épithètes données aux composés romains n'en caractérisent pas toujours la composition intime : parfois l'expression pompeuse accuse une intention charlatanesque, et rappelle les qualifications emphatiques qui, de nos jours aussi, décorent certaines substances, dans le but de capter plus vivement l'attention et surtout la crédulité publiques. Ainsi des collyres étaient désignés sous les termes de *théocriston* (divin), *atiméton* (inestimable), *léontarion* (de la vigueur du lion), *isochryson* (égal à l'or), *isothéon* (pareil aux Dieux), *aniceton* (invincible), *uranium* (céleste), *thaumaston* (merveilleux), *athanasia* (impérissable), *palladium* (garantie de la santé), etc., etc. La quatrième page de nos journaux modernes n'en donnent-elles pas tout autant ?

Et ne nous étonnons plus si des oculistes romains, ainsi familiarisés avec les hableries du tréteau, vendaient leurs collyres au titre de préservatifs des maléfices pathogéniques !

Amuletum se trouve sur un cachet découvert à Mandeure ! Pline affirme, du reste, que les anciens pratiquaient cette effrontée contribution sur la sottise et la superstition. Ainsi, en 1863 on a exhumé à Cumès un vase portant en langue grecque cette inscription : « Je suis l'*unguentarium* de Tataïa ; celui qui m'aura volé sera aveugle, » d'après M. Minervini. Y-a-t-il là une menace ou une intention mystique ? Nous avons dit plus haut que sur certains cachets d'oculistes, on lisait : *palladium* c. a. d. préservation, synonyme de panacée, remède souverain, par conséquent, remède charlatanesque.

Remarquons, en passant, que le mot *collyre* ne signifiait pas toujours un médicament destiné aux yeux. Galien parle, par exemple, des excellents effets toniques du collyre de roses dans les affections de l'oreille. Le Dict. des ant. de Rich, p. 177, dit : « *Collyrium*, substance médicale faite avec la forme d'une *collyra* (gâteau) et composée de différents ingrédients suivant la nature du remède requis : on s'en servait à l'extérieur pour frotter les parties malades ou l'introduire dans une cavité, comme les *narines*. »

Quoiqu'il en soit, les noms donnés au collyre des oculistes romains rappelaient généralement le moment voulu de son emploi, — la couleur ou l'odeur du composé, — son degré d'éner-

gie, — les substances intégrantes, — la communauté d'usage, — le mode d'utilisation, — une propriété médicamenteuse spéciale, — ou le nom de l'inventeur. Quelques mots sur ces diverses particularités.

A. MOMENT VOULU DE L'EMPLOI :

Anthemerum (collyre du jour, c. a. d. employé le jour de l'invasion de la maladie) : baume adoucissant pour les yeux, en cas d'engorgements de nature âcre.

Bis, ter, semel, indiquait qu'on devait employer le collyre deux, trois ou une seule fois par jour.

Ex emendato pulvere (c. a. d. en poudre tamisée). Le cachet de Naix (Meuse) présente cette indication : la préparation fut inventée ou préconisée par Albucius, qui conseillait sous cette forme le *Melinum delacrymatorium* (voyez plus loin) pour exciter le larmolement.

B. COULEUR DU COMPOSÉ :

Crocodes ou *Diacrocon* (c. a. d. rappelant la couleur du safran). L'*apalocrocodes* (d'*apolon*, doux) était un collyre safrané à action mitigée, employé contre les granulations. Le Dr Ch. Martin pense, au contraire, que *crocodes* signifiait le safran de Mars (sous-carbonate de fer), à cause de la couleur de ce dernier. Cependant le collyre *diacrocon* est cité par Celse (p. 274) comme composé « de poivre, Safran de Célécie, opium, céruse, psoricum (voyez plus loin) et gomme. »

Cynarium (en grec, semblable au cygne), à cause de sa couleur blanche, et composé d'amidon, de terre de Samos (argile blanche), de céruse de Rhodes. Usité contre les inflammations des paupières.

Melinum (c. a. d. jaune comme du coing), composé de diverses substances de cette couleur ; employé contre la faiblesse de la vue.

Phaeon (c. a. d. brun) : vanté par Galien, Paul d'Egine, Aëtius, Oribase, contre l'ophtalmie.

Thalasseros (c. a. d. couleur de mer), tantôt bleuâtre par la présence de l'indigo, tantôt verdâtre à cause du vert de gris ou sous-carbonate de deutoxyde de cuivre : utilisé dans l'amblyopie.

C. DEGRÉ D'ÉNERGIE :

Apalo ou *Lenè* signifiaient des collyres à action douce, par opposition à *drimé* qui indiquait des collyres âcres, mordants.

Bis punctum (deux fois piquant) ou *dicentetum* (1). Composé de vert de gris, de *misy* (sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté), de suc de pavot, de gomme : collyre puissant dans le larmolement, les amblyopies.

Ex ovo (c. a. d. délayé dans le blanc d'œuf). Mode de préparation fréquemment indiqué sur les cachets.

D. SUBSTANCES INTÉGRANTES :

Ambrosium : pommade faite, d'après le Dr Sichel, avec l'*Ambrosia maritima* ou le *Chœnopodium Botrys*, dont les propriétés sont astringentes, résolutes, répercussives.

Basilicum : probablement un collyre au Basilicum, et que Celse dit avoir été inventé par un nommé Euelpis. Ce mot de « basilicum » ne se trouve que sur un cachet, celui de Caius Julius Florus.

Chelidium : papaveracée (*Chelidonium majus*), très-usitée dans les temps anciens comme spécifique contre les maladies des yeux, et par les oculistes romains dans les troubles de la vue (caligines).

Chelidonium était un composé de suc de chélidoine, de cadmie, antimoine, poivre, vitriol bleu (sulfate de cuivre), opium, gomme, baume de Judée. Contre les affections chassieuses des paupières.

Diacholes : collyre de fiel de hyène, ou de coq, ou de perdrix.

Diachylum (de deux mots grecs : avec, suc) : collyre composé de suc de plantes.

Diacinaberos ; (c. a. d. renfermant du cinabre, sulfure de mercure) : usité pour rendre la clarté à la vue.

Diakeratos : collyre fait avec de la corne de cerf.

(1) Serait-ce : *dissentitum* ?

Dialepidos (en grec, *squammes*), composé de squammes de cuivre ou d'oxyde de fer, parfois d'oxyde de zinc, parfois d'oxyde de fer rouge.) Contre le larmolement.

Dialibanum ou encore *Thurinum* (collyre formé d'oliban, encens). Contre les granulations. Celse (p. 267), considérait comme spécifique contre les ulcères des yeux le collyre « dialiban, » composé de cuivre brûlé et lavé, opium frit, tutie (oxyde de zinc) lavée, encens, antimoine brûlé et lavé, myrrhe et gomme.

Diamysus (c. a. d. préparé avec le *misy*, substance métallique qui, d'après M. Hausmann, était le sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté. Pline dit que le « *misy* de Chypre » préféré à celui d'Égypte, avait la cassure brillante comme de l'or et était employé dans l'affinage de ce précieux métal.

Diarrhodon (c. a. d. collyre de roses, à base de feuilles ou de fleurs). Contre la période aigue, douloureuse de l'ophtalmie. La même application est populaire de nos jours.

Diasmyrnon (c. a. d. fait avec la myrrhe qui lui conférait une odeur parfumée). Contre les cicatrices de la cornée ou après la période aigüe de l'ophtalmie, contre l'hypopyon.

Dioxus (c. a. d. vinaigré). Collyre au vinaigre contre les granulations.

Hematinum (du nom de la *sanguine*, oxyde rouge de fer, pierre hématite). Contre les granulations, en raison de ses qualités astringentes. Cette préparation, sans doute le « collyre rouge » de Rhazès, était composée de pierre hématite, de céruse lavée, cuivre brûlé, myrrhe et safran. Le Dr Leclerc ajoute : « Le cuivre brûlé, *æs ustum*, est encore employé en Algérie, sous le nom de *hadida* (1).

Mulso (de *mulsum*, vin mêlé de miel). Vin miellé employé en collyre.

Léontopodium. Galien cite sous ce nom le collyre safrané d'Antigone cacheté avec l'emblème d'une « figure de lion. » On ne voit pas pourquoi l'emblème n'aurait pas plutôt rappelé « le pied » du roi des animaux. Le léontopodium, désignation commune de l'*Achimilla vulgaris* (pied de lion, manteau des da-

(1) Trad. de la Chir. d'Abulcasis, 1868, p. 84.

mes), est une rosacée astringente, jadis très-usitée dans toutes les maladies caractérisées par le relâchement, la flaccidité des tissus. Qu'y aurait-il d'étonnant que cette plante eût donné son nom à un collyre dont elle formait la base ?

Lycium, collyre liquide préparé par un oculiste nommé Jason, et dont on a trouvé des spécimens à Tarente et à Annecy; composé avec le *Lycium europœum* (Lyciet). Chose à signaler en passant, la vogue dont jouissait alors ce collyre, que Dioscoride déclarait « remède souverain dans les maladies des yeux » s'est propagée jusqu'à nos jours parmi les Arabes qui en font un grand usage, notamment dans les taies de la cornée. Celse (p. 177) considérait le *Lycium* mêlé d'eau comme hémostatique.

Nardinum, onguent préparé avec le suc de diverses plantes, principalement du Nord (*valeriana spica*, dont l'odeur est suave), parfois aussi avec de la cadmie, du cuivre brûlé, de l'antimoine, de la céruse ou du castoréum. Préconisé dans l'ophtalmie.

Opobalsamum (c. a. d. suc de baume). Nom du baume de Judée, suc résineux découlant de l'*Amyris Giléadensis*; appelé aussi « baume de la Mecque » et encore très-employé de nos jours par les Orientaux. Il entrait dans les collyres pour éclaircir la vue et faire couler les larmes.

Psyllium. Collyre cité par Abulcasis, comme composé de pulpe de *Psyllium* (Pulicaire ou plantain ?) que l'on appliquait sur l'œil cataracté.

Triticum. Ainsi composé d'après Galien : « *Triticum ignitis ferreis laminis incoctum ex vino illinimus palpebris.* » Ce collyre au froment appartient à Albucius qui l'utilisait pour éclaircir la vue (*ad diuturnas lippitudines*).

E. COMMUNAUTÉ D'EMPLOI :

Cœnum (c. a. d. commun), surnom du collyre qui s'employait dans le traitement de plusieurs maladies oculaires.

F. ODEUR DU COLLYRE :

Evodes (c. a. d. bonne odeur), quelquefois écrit *Evodes*. A cause de la suave odeur que lui conférait le parfum du Nard. Contre les cicatrices récentes de la cornée.

G. MODE D'UTILISATION :

Les collyres étaient, nous l'avons dit, solides ou liquides, soit des onguents, des pommades plus ou moins épais; on en frictionnait quelquefois les alentours de l'œil.

Stactum (instillation). Collyre à verser goutte à goutte entre les paupières. Parfois composé de baume de Judée ou de la Mecque. Contre l'obscurcissement ou la faiblesse de la vue, les cicatrices invétérées, l'érosion des paupières, les granulations.

H. PROPRIÉTÉS SPÉCIALES :

Delacrymatorium (c. a. d. facilitant l'écoulement des larmes). Il contenait du baume de Judée ou de l'eau de mer. Contre l'épiphora (?), disent les auteurs, ce qui nous surprend beaucoup.

Diapsoricum (c. a. d. contre la psore propre à certaine ophthalmie, la conjonctivite palpébrale). Le Dr Ch. Martin croit qu'il s'agissait ici d'un sulfo-acétate de cuivre ammoniacal, mêlé à de l'oxyde de cuivre réduit. On trouve dans les cachets de Lyon, Iéna, Mandeure, le mot *diapobalsamatum*, qui est la contraction des deux vocables *diapsoricum* et *opobalsamatum*.

I. LE NOM DE L'INVENTEUR :

Paccien : inventé par Paccius Antiochus, oculiste sicilien, célèbre du temps d'Auguste. Aétius en a donné la formule comme suit : oxyde de zinc, cuivre brûlé, safran, limaille de cuivre, myrrhe, pierre hématite, épi de Nard, poivre, roses sèches, opium, gomme, le tout broyé avec du vieux vin parfumé et astringent. Très-estimé contre les ulcérations des yeux.

Paccianum, autre collyre du même oculiste ; il renfermait de l'oxyde de zinc, du misy (sous-sulfate d'oxyde de fer hydraté), de l'antimoine, de la poix de cordonnier, du poivre blanc, de l'oxyde de cuivre, de l'opium, de l'opobalsamum (baume de Judée), de la gomme, le tout excipé dans de l'eau de pluie. Contre l'enflure des paupières, les granulations invétérées, la faiblesse de la vue.

§ 5. — *Maladies mentionnées.*

Ad claritatem : pour éclaircir la vue.

Ad diatheses (c. a. d. tumeurs oculaires en général). Ainsi on lit quelquefois « *Ad diatheses tollendas.* » Ces tumeurs s'appelaient aussi *trachomes* (vieilles granulations développées par une « diathèse » la scrofuleuse surtout).

Ad genas scissas : érosions, gerçures des angles des paupières.

Ad impetum : Contre l'acuité, l'invasion rapide de l'ophtalmie.

Albas cicatrices : les albugos, les leucômes.

Aspritudines ou bien encore *Scabrities* : granulations des paupières, connues dès la plus haute antiquité, bien qu'on semble en vouloir faire une découverte moderne. Les anciens les usaient avec des grattoirs, des limes, la pierre ponce (en collyre sec). Galien cite « les erreurs fréquentes des médecins qui s'intitulent *oculistes*. Les uns, dissolvant avec des collyres mordants ce qu'on nomme *ptérygion*, grandes *aspérités* (granulations), *fics* et *cals* des paupières, ont ainsi dissout, à leur insçu, la caroncule membraneuse du grand angle. D'autres, dans leurs opérations chirurgicales sur cette partie, en ont retranché plus qu'il ne convenait, et de cette manière les superfluités (larmes) coulent le long des joues. Ils appellent cette affection écoulement, larmolement, épiphora. Qu'est-il besoin de faire ressortir l'absurdité d'une pareille conduite (1) ? »

Caligines, troubles, faiblesse, obscurcissement de la vue, amblyopie.

Caligines delacrymatorias, affections oculaires avec larmolement.

Caligines scabriticias, affections chassieuses, d'après M. Castan (de Besançon).

Cicatrices, d'après M. le Dr Ch. Martin, signifieraient tantôt des ulcérations d'origine primitive, tantôt des taches consécuti-

(1) Œuvres trad. par Daremberg, 1854, t. 1^{es}, p. 636.

ves, tantôt les opacités rapides formées par des amas de petites ulcérations. — *Veteres cicatrices*, cicatrices anciennes de la cornée transparente, traitées par les collyres safrané, diamysus, diasmyrnum.

Genas retortas : Ectropion, retorsion de la paupière inférieure (contigüe à la joue).

Lippitudo, l'ophtalmie vulgaire, suppurante. — *Ad veterem lippitudinem*, c. a. d. pour l'ophtalmie chronique. — *Sicca* ou *arida lippitudo*, l'ophtalmie sèche, Xérophtalmie, maladie oculaire sans sécrétion de mucus ni dureté des paupières, mais avec sécheresse, douleur, prurit.

Post impetum, après la plus grande violence de l'ophtalmie.

Psorophthalmie, conjonctivite palpébrale avec prurit, érosions.

Scabrities (voyez plus haut *Aspritudines*.) Celse (p. 273) désigne sous le nom de « scabris oculis » la gratelle des paupières, surtout à leurs angles.

Suffusio oculorum, la cataracte, « maladie que les médecins appellent suffusions, dit Galien (loc. cit. p. 608), suffusions qui viennent se placer entre le cristallin et la cornée, et gênent la vision jusqu'à ce qu'elles soient rompues par la *ponction*. » Et plus loin (p. 620) : « Le plus grand éloignement de la cornée est en face de la pupille, comme on peut l'apprendre par les *ponctions* dans les suffusions; car toutes les suffusions venant se loger dans l'espace situé entre la cornée et le cristallin, *l'instrument* qu'on y introduit pour les déplacer se promène dans un large espace, etc. » — Les oculistes romains pratiquaient-ils cette opération de la cataracte? un des instruments de la trousse trouvée à Reims (voyez ci-dessus, p. 445) ne semble-t-il pas avoir eu cette destination?

Suppuratio oculorum, infiltration purulente et ulcérations de la cornée; hypopyon.

Ustiones oculorum, brûlures des yeux; symptômes de l'ophtalmie sèche.

Dr E. BERTHERAND.

